



N°43- Mars- 2013 -



L'Echo de Minversheim

Bulletin d'information de la commune

Les décisions du Conseil Municipal

Séance du 26 mars 2013

Taxes directes locales et CFE : fixation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide de maintenir les taux d'imposition des trois taxes directes locales et de la CFE comme suit :**

✚ Taxe d'habitation :	14,50 %
✚ Taxe foncière sur les propriétés bâties :	9,87 %
✚ Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	48,23 %
✚ Contribution Financière des Entreprises :	15,70 %

Location des Biens Communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **décide de maintenir les taux pour le fermage comme suit :**

✚ Catégorie AL : 2,36 €/are
✚ Catégorie A : 2,06 €/are
✚ Catégorie B : 1,85 €/are
✚ Catégorie C : 1,44 €/are
✚ Catégorie D : 0,93 €/are
✚ Catégorie E : 0,51 €/are

Redevance « assainissement » pour l'assainissement communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, maintient le montant de la redevance d'assainissement comme suit :

- ✚ part fixe de 34,00 € par an
- ✚ 0,46 €/m³, pour une première tranche semestrielle allant de 0 à 250 m³
- ✚ 0,17 €/m³, pour la tranche semestrielle dépassant les 250 m³.

Bornes d'incendie : vérification par le SDEA

Le contrôle des bornes d'incendies doit être obligatoirement réalisé par un organisme agréé. A la vue de la proposition du SDEA, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire contrôler par le SDEA l'ensemble des bornes d'incendie de la commune, pour un montant de 912 € HT.

Redevance « SICTEU » pour l'assainissement intercommunal.

La commune de Minversheim est engagée avec les autres communes adhérentes, à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Mommenheim et environs.

Le SICTEU (Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées) calcule la participation des communes aux dépenses d'investissement et de fonctionnement sur la base de 65,27 € TTC par an et par habitant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir la redevance SICTEU à 46 € TTC par habitant.

Budget Primitif de la commune pour 2013

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	503 800,00 €	544 000,00 €
Dépenses	503 800,00 €	544 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le Budget Primitif 2013

Budget Primitif du Budget annexe de « l'Assainissement »

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	116 700,00 €	76 760,00 €
Dépenses	116 700,00 €	76 760,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le Budget Primitif du Budget annexe de « l'Assainissement »

Entretien des arbres et arbustes de la commune.

Vu que l'année dernière, l'intervenant, en l'occurrence l'entreprise GOTTRI, nous a fait savoir qu'il fallait programmer une taille régulière pendant 5 années consécutives pour redonner un aspect convenable aux différents arbres et arbustes de la commune, maltraités par des tailles inappropriées depuis plusieurs années,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier les travaux de taille des rosiers, des haies, arbustes et arbres d'ornement du village, à l'entreprise GOTTRI sise 16 rue des Haies à Berstheim, pour un montant de 3672 € HT pour 2013.

Ecole : Subvention pour voyage scolaire

Une demande de subvention a été formulée par la directrice de l'école élémentaire d'Alteckendorf pour une classe de mer à Préfailles du 27 mai 2013 au 1^{er} juin 2013. Cette demande concerne 20 élèves de Minversheim.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **d'accorder une subvention de 32,50 € pour chacun des enfants de Minversheim participant** à cette classe de mer, le versement de **la subvention de 650 €** sera effectué sur présentation d'une attestation de participation, et versé sur le compte de l'USEP Alteckendorf (coopérative scolaire).

Entretien des espaces verts pour la saison 2013

Comme les années précédentes le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de confier l'entretien des espaces verts autour de la salle polyvalente et aux entrées du village à l'entreprise **ALTERNATIVE BOIS**, 1 rue du Tribunal à Saverne, au prix de **2 690 € net** pour **9 passages** pendant la saison 2013 et **3 passages de désherbage manuel massif**.

D i v e r s

Ecole : inscription à l'école maternelle pour la rentrée 2013

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants fréquentant la petite section en septembre 2013 auront lieu **sur rendez-vous** :

Mardi 21 mai de 17h30 à 18h30

Vendredi 24 mai de 16h30 à 17h30

Les parents sont invités à prendre rendez-vous auprès de Mme Wolff, maîtresse de l'école maternelle, au **03.88.51.58.07**, il faut prévoir un créneau de 15 minutes.

Préalablement les parents doivent se rendre en Mairie pour obtenir une attestation d'inscription sur les registres de la population. Ils sont invités à se munir d'un **justificatif de domicile et du livret de famille** pour obtenir cette attestation à la Mairie. L'attestation devra être remise à la maîtresse au moment de l'inscription.

Groupe scolaire

Dans le précédent numéro de l'Echo, nous avons longuement présenté le projet groupe scolaire/périscolaire qui devrait concerner les communes suivantes : Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf, Ringeldorf et Minversheim. La position des élus de Minversheim y était clairement présentée.

Vous étiez nombreux à réagir, et nous vous remercions de nous avoir fait part de vos remarques.

Que s'est-il passé depuis la diffusion de l'Echo n°42 ?

Après avoir eu pour information que lors du prochain conseil communautaire le choix de l'implantation serait mis à l'ordre du jour, nous avons décidé de diffuser le texte paru dans l'Echo à l'ensemble des Maires et délégués communautaires de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn. Il nous a semblé important de transmettre l'ensemble du dossier et notamment notre opposition à la localisation le long de la RD 25 qui relie Alteckendorf à Ettendorf du fait de la présence d'un gazoduc et du sens contraire aux flux naturels de la population, ajouté à cela la proposition d'accueillir le groupe scolaire dans notre commune.

Jeudi 11 avril, le Président de la Communauté de Communes et Maire de Grassendorf a initié une nouvelle réunion avec les Maires et adjoints des communes concernées. M. Ingwiller a introduit son propos en disant qu'il fallait maintenant avancer sur ce projet, nous a annoncé qu'il a fait procéder à une nouvelle étude comparative concernant la durée des transports si le groupe scolaire est implanté à Minversheim ou à Ettendorf, le projet d'Alteckendorf étant abandonné.

En effet, M. Hipp, Maire d'Alteckendorf, explique que pour faire progresser ce dossier et bien que la présence du gazoduc ne présentait pas de risque, il abandonne le projet du fait des craintes que le gazoduc puisse susciter.

M. Weiss, Maire d'Ettendorf, indique qu'il met à disposition un autre terrain. Initialement, la commune d'Ettendorf avait proposé un terrain à côté du terrain de football synthétique. La nouvelle proposition concerne l'ancien terrain de football, situé en face de la salle polyvalente et distant d'environ 200 mètres du gazoduc.

Minversheim évoque l'étude qu'elle a réalisée concernant le transport. Cette étude montre que si l'implantation est à Minversheim 3 bus suffiraient, alors que si l'école est implantée à Ettendorf il faudrait 4 à 5 bus, ce qui semble évident puisque les 80 à 90 élèves de Minversheim ne seraient pas transportés.

Alteckendorf	Ettendorf	Grassendorf	Ringeldorf	Minversheim
45 à 55 enfants	75 enfants	30 enfants	10 enfants	80 à 90 enfants

Quatre communes sont favorables à la localisation à Ettendorf au motif que cet emplacement est le plus central pour le transport des enfants. Ces mêmes communes nous informent qu'elles ont délibéré au Conseil Municipal pour la création du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et l'implantation le long de la RD 25.

Par ailleurs, pour rester dans l'enveloppe des subventions accordées par le Conseil Général, il y a lieu de trouver 1,9 millions d'€ d'économies sur la deuxième moitié du contrat de territoire. De fait, les communes du canton et la Communauté de Communes revoient leur contrat de territoire. Ainsi les deux groupes scolaires (secteur Wingersheim et le nôtre) restent inscrits au contrat de territoire, un en 2014, l'autre en 2015, le secteur qui sera prêt en premier lieu démarrera en 2014, l'autre en 2015 si l'enveloppe restante le permet.

Minversheim indique qu'à ce jour le Conseil Municipal n'est pas favorable à une localisation à Ettendorf car cela est contre le flux naturel de la population et de plus augmenterait le nombre de bus nécessaires et donc le coût.

Le groupe scolaire sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Une prochaine réunion est programmée le Jeudi 16 mai à Alteckendorf.

Etat civil

Naissances :

Le **7 mars 2013** est née **Zélie**, fille de **Myriam SCHEER** et **Stephan KIRCH** domiciliés 13 Rue Sainte Hilaire.

Le **10 mars 2013** est née **Margot**, fille de **Perrine LAMY** et **Sébastien KORNMEYER** domiciliés 16a Rue Haute.

Bienvenue à ces nouveaux citoyens du monde et félicitations aux parents.

Mariage :

Melle Seners Emmanuelle et **M. Garnier Mathieu** se sont mariés **Vendredi 12 avril 2013**
Félicitations au jeune couple

Associations

Entente Musicale double M

Excellente prestation de l'Entente Musicale double M lors du concert de Printemps organisé dimanche 7 avril à la salle polyvalente, à la baguette Benoît Kuhn. La chorale des jeunes, dirigée par Mme Nonnenmacher n'a pas démerité. Les mélomanes ont répondu présent à l'invitation au delà des espérances, pour preuve les chaises mises à disposition n'ont pas suffi, ce qui est un excellent signe !!

ASCLM

Section théâtre

Fidèle à la démarche qui anime la troupe de théâtre depuis sa création, qui consiste à consacrer une partie des recettes à notre village, soit sous forme de dons ou d'actions (école, pompier, panneau d'entrées du village, Conseil de fabrique, vin chaud à Noël, défibrillateur.....etc), la troupe a décidé cette année **de verser 2000€ à l'AGESP**(Association de Gestion de la Salle Polyvalente). Elle a par ailleurs financé **l'achat d'un module pour la sono** installée par la commune qui vise à réduire le larsen pour un montant de **200€**.

1^{er} Mai : Animation à Minversheim !

L'ASCLM organise sa traditionnelle **marche du 1^{er} Mai** et parallèlement un **vide grenier**.

L'investissement et l'expérience acquis par les membres de l'ASCLM font que d'année en année, le nombre de marcheurs augmente car le parcours proposé est toujours très bucolique à travers la campagne alentour.

Une bonne occasion pour les nouveaux arrivants de découvrir les environs surprenants de Minversheim.

L'ambiance durant cette journée est toujours excellente car les bénévoles ont à cœur de distiller leur bonne humeur malgré l'investissement pour créer et maintenir du lien social dans notre commune.

Remerciements

La commune tient à remercier **M. Knittel Richard, M. Tholozan René, M. Voltz Pascal** et **M. Epp Alain** d'avoir réalisé un touret sur support métallique équipé de roues directionnelles pour l'immense câble multipair de la sono. Cette initiative permet de le stocker de manière optimale et en facilite l'utilisation.

TGV EST : Communiqué de la SNCF, RFF et Région Alsace : Attention horaires des trains modifiés.



Juillet-Août 2013

**Attention : en raison de travaux,
les circulations de vos TER et TGV
seront modifiées**

Les réductions de circulations et les moyens de substitution

⇒ **Lignes TER Strasbourg-Haguenau/Wissembourg-Niederbronn**

- **Du 6 juillet au 23 août 2013** : les circulations en train sont remplacées par des circulations en car vers les gares de Herrlisheim et de Hoenheim (à partir de ces points, correspondances train et tram vers Strasbourg).
- **Durant les week-ends de cette période** : des cars remplaçant les trains assurent la liaison jusqu'à Strasbourg.

⇒ **Lignes TER Strasbourg-Saverne, Strasbourg-Sarreguemines et Strasbourg-Nancy/Metz**

- **Du 6 juillet au 26 juillet et du 17 au 23 août 2013** : le nombre de trains est conservé, des allongements de temps de parcours de quelques minutes sont à prévoir.
- **Du 27 juillet au 16 août 2013** : le nombre de trains est conservé, les horaires et les arrêts sont adaptés et les trains de Saverne et de Metz sont proposés avec des correspondances.

- **Le samedi 24 août 2013** : les circulations en train sont remplacées par des circulations en car.

⇒ **TGV Est (lignes Paris-Strasbourg et lignes province-province)**

- **Du 6 juillet au 26 juillet 2013** : le nombre de TGV est conservé, des allongements de temps de parcours de quelques minutes sont à prévoir.
- **Du 27 juillet au 16 août 2013** : les circulations sont réduites avec le maintien d'un TGV par heure et par sens minimum.
- **Du 17 au 23 août 2013** : le nombre de TGV est conservé.
- **Le samedi 24 août 2013** : les TGV Paris-Alsace, en nombre réduit, sont détournés via Mulhouse ; un dispositif spécifique sera mis en place pour les TGV province-province et communiqué ultérieurement.

⇒ **Du 25 août au 14 décembre 2013 (poursuite/finalisation des programmes de travaux)**

- les travaux ont des incidences sur les temps de parcours des trains Strasbourg-Haguenau, Strasbourg-Sarreguemines et Strasbourg-Saverne pouvant aller jusqu'à 3 minutes.

Les horaires définitifs pour juillet-août 2013 seront communiqués à partir de mai 2013

Ils se sont installés dans notre commune

M. SPEICH Jonathan et Mme EBERHART Audrey 3 impasse des Johannites

M. GINDING Roger 97 rue de Versailles

Qu'ils soient les bienvenus

Objet trouvé

Une télécommande SOMFY (porte de garage) a été trouvée sur la route vers Hochfelden et remis à la mairie par un riverain.

Le porte-clés rectangulaire de couleur argent porte l'inscription « =RNEST ® »

Le propriétaire est prié de contacter la mairie au 03.88.51.62.63 pendant les heures de permanence.

Infos pratiques

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Stoffel

Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

La mairie sera fermée à
partir du 3 mai et
jusqu'au 10 mai inclus

Permanences :

Mardi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 17h

Vendredi : 17h à 19h

Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement ces horaires

Le maire ou un adjoint sera présent pour répondre à vos questions. Possibilité de prendre rendez-vous.

Pour contacter :

Le Maire :

Bernard Lienhard 03.88.51.68.06

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Claude Fournaise 03.88.51.53.67

claudefournaise@estvideo.fr

Yvette Holtzmann 03.88.51.65.96

yvetteholtz@orange.fr

Annette Epp 06.32.53.04.60

annetteepp@free.fr

N° d'urgence :

Samu : 15 en cas de doute, n'hésitez pas, un médecin vous répondra

Police : 17

Pompier : 18

Electricité : dépannage réseau : 03/88/18/74/00

S.I.C.T.E.U. (urgence technique) : 08/10/895/895

Syndicat des Eaux et de l'assainissement (urgence technique) : 03/88/19/97/09